



**AMOPA**  
Section  
Départementale  
Des  
Pyrénées Orientales

## Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Section départementale des Pyrénées Orientales

Association Reconnue d'Utilité Publique Depuis 1968

### AMOPA 66

## RAPPORT MORAL PORTANT SUR L'ANNÉE CIVILE 2020

par Mme Cécile BRENNAN-SARDOU, présidente de l'AMOPA 66

Assemblée générale 2021 du 17 novembre 2021

Elue en décembre 2020 à la présidence de l'AMOPA 66, j'ai pris la suite de M. Robert LOPEZ qui laissait son poste de président après huit années d'investissement dans la mise en œuvre du rayonnement de la section départementale, entouré d'une équipe de 19 volontaires constituant le bureau et le bureau élargi, dont j'étais. Tous nous partageons la devise de l'AMOPA : « Servir et Partager ». Cette équipe a su diriger la vie et les actions de la section vers des actions innovantes et de nouvelles réalisations.

Bien sûr, les activités conviviales, visites, sorties permettant aux adhérents de découvrir des lieux exceptionnels de notre belle région, couronnées par des repas festifs ont toujours été de mise. Un sang nouveau a permis de mettre en œuvre les relations avec les institutions de la République, Education Nationale, Conseil Départemental, Conseil Régional, d'accentuer les contacts avec l'AMOPA Nationale et des rapports suivis avec les autres ordres nationaux.

Le facteur essentiel du nouveau rayonnement à l'AMOPA 66, c'est le travail d'innovation sur le terrain, mené par l'ensemble des membres des bureaux en direction des jeunes et de leurs enseignants, dans le cadre des concours nationaux. La participation des écoles, collèges et lycées à ces concours a permis aux élèves de faire connaître leurs productions et de faire reconnaître et primer leur valeur tant au niveau départemental qu'au niveau national pour certains d'entre eux.

Pour sa première participation, le lycée Joan MIRÒ de PERPIGNAN a reçu, lui aussi, le premier prix national du concours « Imagin'Action » que la Vice-présidente nationale Marie-Hélène REYNAUD est venue remettre personnellement au lycée.

L'implication de l'ensemble de l'équipe a permis de :

- mettre en ligne un site Internet présentant la vie et les actions de l'association,
- éditer un bulletin annuel, « Reflets AMOPA 66 » dont la 7<sup>ème</sup> édition est parue en janvier 2021,
  - participer et faire participer les jeunes au devoir de mémoire sur l'engagement de la France et des Français lors des derniers grands conflits guerriers,
  - concevoir et faire réaliser deux stèles présentant l'AMOPA installées au nouveau rond-point de l'Ordre des Palmes Académiques situé dans le quartier du Moulin à Vent, près de l'Inspection Académique, et y recevoir à l'été 2020 le président de l'AMOPA nationale Jean-Pierre POLVENT,
  - participer à la création de moyens éducatifs permettant de pérenniser ce devoir de mémoire,
  - souder, via ces réalisations, des amitiés au sein de l'équipe.

L'arrivée de la pandémie due au Covid 19 dès janvier 2020 et les conditions sanitaires décrétées par les organismes de santé et le gouvernement ont impacté le fonctionnement de l'association.

Les contacts téléphoniques et numériques ont tout de même permis de maintenir le contact avec les établissements scolaires et d'organiser les remises de récompenses aux élèves et enseignants qui continuaient de travailler dans leurs classes.

Peu de décorations ont été attribuées par le ministre de l'Education Nationale. La remise de celles-ci s'est déroulée de façon confidentielle, même si M. Jean-Pierre POLVENT, Président de l'AMOPA Nationale s'est déplacé en préfecture des Pyrénées-Orientales pour venir remettre la décoration de Chevalier à M. Philippe CHOPIN, préfet.

Innovation encore en 2020, c'est la mise en place d'une assemblée générale distancielle rendue nécessaire par les contraintes sanitaires. Si d'aucuns pensaient sa mise en œuvre difficile, voire impossible, les résultats ont prouvé que c'était faisable ! Et même fructueux, puisque nous avons pu constater que le pourcentage de participation en distancielle a été multiplié par deux par rapport à la moyenne de participation en présentiel sur les 10 dernières années.

Je rends hommage à la vitalité de notre section, dont les membres ont formidablement répondu à l'appel au vote par correspondance pour honorer cette assemblée générale distancielle que nous avons organisée, dans le respect des normes sanitaires imposées par le confinement et la pandémie. Hommage aussi à l'engagement des membres du bureau, qui ont osé, ont su innover, et stimuler nos envies de participer, et de partager.

La section départementale de l'AMOPA entend faire vivre les valeurs de l'AMOPA. Ses membres portent haut un engagement en faveur de la jeunesse, au profit de la défense et de la promotion de la langue et de la culture françaises, et de la vie culturelle de leur département, dans le respect de la laïcité ; un engagement qui promeut estime et fraternité, et contribue à l'établissement de relations amicales et paisibles, au sein de la section comme en-dehors.

Cécile BRENNAN SARDOU

Présidente de la section A.M.O.P.A. des P. O.  
Inspectrice d'Académie Honoraire.